

Une femme érythréenne, enceinte de 7 mois. Arrivée en Suisse septembre 2016, elle dépose sa demande d'asile qui est refusée par le seul motif que pendant la première audition elle a dit aux autorités suisses qu'elle avait passée par l'Italie. En février 2017, elle a été assignée au centre EVAM malgré sa grossesse en vue d'un renvoi vers l'Italie. Le service de la population affirme que le renvoi en Italie est faisable et qu'elle peut être renvoyée avant la naissance de son bébé. Elle a un frère en Suisse au bénéfice d'une autorisation de séjour durable qui est une source de soutien indispensable. Elle attende dans l'angoisse son renvoi en Italie.



Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Palais Fédéral ouest
CH 3003 Berne



Chère Mme Sommaruga,
pour faire reconnaître
les viols et les violences
comme motif d'asile,
je soutiens
l'appel d'elles et je vous
invite à agir.

Lieu, date

Nom

Signature